Annexe II de l'arrêté du 5 juillet 2024 créant l'annexe XI *bis* de l'arrêté du 19 juillet 2019 **Post bac-Equivalences de compétences et allègements de formation vers le diplôme ARM (niveau 4)**			**Personnes titulaires de l'un des diplômes d'État permettant l'exercice des professions d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical**		
Blocs de compétences ARM	**Parcours de formation complet ARM**	**Durée en heures**	**Équivalences et dispenses**	**Parcours de formation**	**Évaluation Validation**
Bloc de compétences 1 : Traitement d'un appel dans le cadre du SAMU C15	Module 1.a : Rôle et cadre d'exercice de l'ARM	35h		35	•Une étude de cas (cas d'un arrêt cardiaque) et une mise en situation simulée permettant l'évaluation sur l'ensemble des critères •Évaluation des compétences en stage
	Module 1.b : La situation d'urgence	158 h (dont 21h pour les gestes et soins d'urgence)	Dispense de la totalité de ce module à condition que le candidat justifie à l'entrée en formation d'ARM d'une AFGSU 2 obtenue l'année N-2 afin que le/la diplômé/e ARM soit en possession d'une AFGSU2 encore valide 2 ans		
	Module 1.c : Communication et gestion des réactions comportementales	157h (dont 35h pour l'anglais)	Équivalence		
Bloc de compétences 2 : Mobilisation et suivi des moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande sur décision médicale	Module 2.a : Parcours patient et ressources associées	35h		35	•Évaluation des compétences en milieu professionnel en situation réelle et simulée
	Module 2.b : Les moyens opérationnels liés au traitement de la demande	105h		105	
Bloc 3 – Traitement des informations liées à la régulation, la qualité, la sécurité et à la vie du service	Module 3.a : Traitement des informations et informatique	87h	Équivalence		•Évaluation des compétences en milieu professionnel en situation réelle et simulée
	Module 3.b : Qualité-sécurité-gestion des risques	88h	Équivalence		Pas d'évaluation
Bloc 4 – Appui à la gestion des moyens en situations dégradées exceptionnelles, et lors de la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels de secours	Module 4.a : Gestion des moyens en situation exceptionnelle	35h	Allègement de formation	14	•Mise en situation simulée permettant l'évaluation sur l'ensemble des critères •Évaluation des compétences en stage
	Module 4.b : Communication, comportement et traitement des informations en situation exceptionnelle	35h		7	
	Total heures formation théorique			**196**	
	% parcours complet théorique			35%	
	Durée formation théorique en semaines			6	
	Durée de stage en semaines			17	
	Total heures formation en stage			**595**	
	Total heures formation			**791**	

Annexe créée en juin 2024